



Ref : CA2018/91

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 OCTOBRE 2018

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE MODIFICATIONS DES PLANS DE PROVISION
DU SERVICE INTER-ÉTABLISSEMENTS DE GESTION DU DOMAINE UNIVERSITAIRE (SIGDU)**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 26 octobre 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, Conformément à l'avis du conseil du service inter-établissements de gestion du domaine universitaire (SIGDU), rendu en sa séance du 10/10/2018,

➤ Entendu l'exposé de Mme Onillon, directrice de la direction des affaires financières de l'université,

➤ Après en avoir délibéré,

➤ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver les modifications suivantes des trois plans de provisions du service inter-établissements de gestion du domaine universitaire (SIGDU):**

- **plan de provisions 1 (P1): « gros entretiens et réparations canalisations » : transfert vers ce plan de provisions de 50 000 € issus du plan de provision « gros entretiens et réparations forages », le montant du P1 passant ainsi de 34 324,30€ à 84234,30€ fin 2019 ;**

- **plan de provisions 2 (P2): « gros entretiens et réparations forages » : montant de ce plan de provisions diminué de 50 000 € au profit du P1, le budget 2019 prévoyant une reprise de 35000€ de ce plan de travaux sur le forage Paillère 3;**

- **plan de provisions 3 (P3): « gros entretiens espaces communs » : d'un montant de 31153€, alimenté de 30000 € en 2019.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 26 octobre 2018.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/01/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 13/12/2018